

PROCES-VERBAL du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du lundi 25 Mars 2013

L'an deux mille treize, le lundi 25 Mars, les membres du Conseil communautaire, convoqués individuellement par lettre en date du 12 Février 2013, se sont réunis en séance ordinaire et publique à Douains, sous la présidence de M. Gérard VOLPATTI, Président.

Il procède à l'appel nominal des délégués et constate la présence des **délégués titulaires** suivants :

Michel MENARD, Nicole DELATRE, Joseph PLACIER, Jocelyne RIDARD, Joseph RENARD, Jean-Michel de MONICAULT, Nicole NUYENS, Daniel BOISARD, Jacques POUCHIN, Pascal JOLLY, Claude LANDAIS, Lorraine FERRE, Didier HERBEAUX, Marie-Josèphe LIGIER, Gilbert NOEL, Gérard FRESLON, André TURC, Jean-Louis PAUL, Marc VANCAEYZEELE, Yves ROCHETTE, Michel MARCHAND, Jean BONNAFOUS, Pascal LEHONGRE, Jean-Jacques CHOLET, Christian LE DENMAT, Céline MIRAUX, Jean-Pierre METAYER, Pierre ROUGEOT, Gérard VOLPATTI, Cécile CARON, Pieternella COLOMBE, Dominique LE LOUEDEC, Jean-Michel MAUREILLE, Martial CHEVALLIER, Jean-Yves HILLION, Jean-Marie PALAIS, Marcel BENY, Moïse LEVASSEUR, Philippe NGUYEN THANH, Jean-Luc PIEDNOIR, Jean-Claude MARY, Jean-Luc LECOMTE, Guillaume GUIBET, Lysianne ELIE-PARQUET, Claude ANSEAUME.

Délégués suppléants votants / pouvoirs :

Chantal SIMONETTI, Geneviève de SONNEVILLE, Olivier BRUERE, Marie-Paule BIDEAU, Frédérique DAIGREMONT, Christian LEFEVRE, Jacqueline POTEL, Yves DERA EVE, Pierre METROT, Nathalie BAZIRE, Anne GRANIER.

Délégués suppléants non votants :

Isabelle BESSAC, Daniel BRETON, Jacky SABOURIN, Pascal DUGUAY, Luc HEBERT, François LAMY, Hélène DUMUR, Henri VENTROUX, Claudie ASMONTI, Gilbert BERNARDIN, Frédérique FAULQUE de JONQUIERES, Michel BRICOUT, Gérard NININ, Marie BONNANS, Michèle DUCARDONNET, Alain JOURDREN, Pascal POISSON, Bernard PATIN, Marc WEIPPERT.

Délégués titulaires absents/excusés :

Maurice LEVACHER, Michel DUVAL, Michel CITHER, Guillaume GRIMM, Alain GUENEAU, Véronique SIPMA, Fernando ALVES, Pierre DURO, Jean-François GAFFIOT, Claude BRICOUT, Mauricette PERLY, Lucien TESQUET, Patrick HEITZ, Jack COQUENTIN, Christian BIDOT.

Délégués suppléants absents/excusés :

Geneviève CAROF, Sébastien VALLENGELIER, Bernard GUILLOIS, Alain PLEGE, Armelle DEWULF, Jean BARBIER, Henri BERGAMI, Pierre LANCESTREMER, Vincent COURTOIS, Olivier JOLY, Philippe DESPRES, Philippe SAMSON, Daniel GABANO, Didier COURTAT, Liliane HENRY, Serge CHAYE, Isabelle MACE, Jean JOUAULT, Claude WOLFF, Jean-Luc MAUBLANC, Eric PICHOU, Jean-Luc DELETRE, Christelle JONOT, Isabelle DUPONQ, Maryse AVICE, Xavier AGUSTI, Mohamed Ali ADRAOUI, Hélène SEGURA, Christian ROUSSEAU.

M. Gérard VOLPATTI constate que le quorum est atteint

M. Jacques POUCHIN (délégué titulaire de la commune de Fontaine-sous-Jouy)
est désigné Secrétaire de séance

Informations préalables

1.

- Une minute de silence est observée à la mémoire de Monsieur Michel VERGNOL, délégué suppléant de Pacy-sur-Eure.
- Mme GAILLARD-PRETI, trésorière de Vernon, est excusée aux deux séances de cette session budgétaire.
- Un état de la dette et du personnel au 1^{er} janvier 2013, est remis sur table, comme l'impose la réglementation.
- Deux dates à retenir :
 - Manifestation « Rando et loisirs » à Ménilles et Croisy-sur-Eure les 6 et 7 avril 2013
 - Prochain Conseil Communautaire : lundi 27 mai 2013 à 18h00
- Réforme scolaire : certaines communes n'ont pas fait part de leur décision à la Cape quant à la date d'application de cette réforme. Il est rappelé qu'elles ont jusqu'au 31 mars pour se positionner.
- Enfin, il est de nouveau rappelé que quelques communes n'ont toujours pas acté le rapport d'activités 2011 de la Cape.

2. Modification de l'ordre du jour du Conseil en raison d'un rapport supplémentaire

Un rapport supplémentaire a été adressé aux délégués par dématérialisation et voie postale le 19 mars. Il concerne la nouvelle composition des assemblées délibérantes des EPCI à fiscalité propre à compter de 2014.

Les délégués n'émettent pas de remarque sur cet ajout et approuvent son inscription à l'ordre du jour.

3. Arrêtés de signatures des budgets

Compte-tenu du nombre important de budgets, il est proposé de faire circuler durant cette séance, les arrêtés de signatures des comptes administratifs et des budgets primitifs suivants :

- | | |
|--------------------|-------------------------------|
| • Assainissement | • Normandie Parc |
| • SPANC | • Hôtel d'entreprises |
| • Eau en régie | • Pépinière d'entreprises |
| • Eau en affermage | • Zone d'activités des Saules |
| • Transports | |

Ceux concernant la caserne Fieschi et le budget principal, seront émarginés mardi 26 mars.

★★★★★

Communication C 04/03/2013

Informations au conseil concernant les décisions prises par le Président et le Bureau Communautaire dans le cadre de leurs délégations

Cette communication est présentée par M. Gérard VOLPATTI.
Le Conseil en prend acte à l'unanimité.

★★★★★

Ce rapport est présenté par M. Gérard VOLPATTI.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de prendre acte des modifications suivantes :

❖ Commune de **LA BOISSIERE** :

Election de M Gérard FRESLON, Maire en remplacement de M François MARIN-RICCI

Délégué Titulaire : **M Gérard FRESLON**

Commission n° 5 : Environnement / Développement Durable / Transports

Déléguée Suppléante : **Mme Claudie ASMONTI**

Commission n° 2 : Développement économique et tourisme

Commission n° 4 : Eau et Assainissements / Bâtiments

❖ Commune de **HARDENCOURT COCHEREL** :

Election de Mme Lorraine FERRE, Maire en remplacement de M Louis-Joseph HENRY

Déléguée Titulaire : **Mme Lorraine FERRE**

Commission n° 4 : Eau et Assainissements / Bâtiments

Commission n° 5 : Environnement / Développement Durable / Transports

Délégué Suppléant : **M Gilbert CODA**

Commission n° 4 : Eau et Assainissements / Bâtiments

Commission n° 5 : Environnement / Développement Durable / Transports

❖ Commune de **MEREY** :

Election de M **Pierre METROT**, délégué suppléant en remplacement de Mme Claire LEMPERNESSE, déléguée suppléante, démissionnaire

Commission n° 4 : Eau et Assainissements / Bâtiments

Commission n° 5 : Environnement / Développement Durable / Transports

❖ Commune de **ROUVRAY** :

Election de Mme **Nathalie BAZIRE**, déléguée suppléante en remplacement de Mme Dominique BROSSEAU, déléguée suppléante, démissionnaire

Commission n° 3 : Culture, Sports, Enfance et Jeunesse

- d'approuver la nouvelle liste nominative des commissions techniques, telle que jointe *en annexe*.

★ ★ ★ ★ ★

Ce rapport est présenté par M. Marc VANCAEYZEELE.

M. Jean-Luc PIEDNOIR considère que cette décision aura des conséquences importantes sur les futures manifestations commerciales et notamment les foires à tout.

Il demande le retrait de cette délibération.

M. Marc VANCAEYZEELE estime que la TEOM ne doit pas supporter ce service de ramassage qui n'est d'ailleurs, pas obligatoire. Si la Cape refuse, il n'y aura pas de mise en place de benne.

M. Jacques POUCHIN s'interroge sur le prix moyen du kilomètre qui sera appliqué.

M. Marc VANCAEYZEELE lui répond, qu'à titre d'information, le coût du transport pour Fontaine-sous-Jouy s'élèvera à 63 €, soit 3,73 € du kilomètre.

Suite à la remarque de M. Guillaume GUIBET, il est proposé de modifier le dernier paragraphe du délibéré du rapport, de la manière suivante :

*« d'autoriser Monsieur le Président à facturer auprès du **demandeur**, après constat réalisé par le SETOM et ce, dès le 1^{er} déclassement, le surcoût de chaque déchargement refusé en fonction du tarif en vigueur du SETOM ».*

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

(4 Abstentions : MM. Jean-Luc LECOMTE, Guillaume GUIBET, Jean-Luc PIEDNOIR et Bernard PATIN)

- d'autoriser la mise à disposition de bennes par la CAPE pour des manifestations commerciales moyennant paiement du coût de collecte correspondant par l'organisme demandeur,
- de dire que les frais de ces mises à disposition de bennes seront calculés de la façon suivante : tarif kilométrique en vigueur x nombre de kilomètres entre le lieu du dépôt de la benne jusqu'au centre de vidage adéquat,
- d'autoriser Monsieur le Président à facturer auprès du demandeur, après constat réalisé par le SETOM et ce, dès le 1^{er} déclassement, le surcoût de chaque déchargement refusé en fonction du tarif en vigueur du SETOM.

★★★★★

Rapport 10/03/2013
Rapport et débat en matière de Développement Durable

Ce rapport est présenté par M. Jean-Claude MARY.

M. Jacques POUCHIN fait remarquer qu'une augmentation du coefficient des zones urbaines dans les communes rurales est difficile à mettre en place dans la mesure où la division de parcelles se multiplie.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver le rapport en matière de Développement Durable tel que joint au rapport.

★★★★★

Rapport 13/03/2013
Avenant n°6 à la Délégation de Service Public concernant l'exploitation du réseau de transports réguliers de voyageurs – SDRT.07.182

Ce rapport est présenté par M. André TURC.

M. Bernard PATIN approuve l'adaptation du service à la population mais conteste le prix du ticket de la navette de Giverny qui lui semble excessif et inadéquate, au vu des chiffres avancés dans le rapport.

Monsieur André TURC rappelle que cette DSP héritée du Conseil général de l'Eure, concerne quatre lignes dont celle de Giverny. Certaines étant déficitaires, il a fallu mener une réflexion globale sur ce marché, expliquant certainement la différence de chiffres avancée par M. PATIN. A cela s'ajoute également selon M. TURC, un nombre de rotation plus important qui va répondre aux besoins des utilisateurs.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à la majorité :

5 voix CONTRE : MM. Philippe NGUYEN THANH, Claude LANDAIS, Jean-Luc PIEDNOIR, Guillaume GUIBET, Jean-Luc LECOMTE.

- d'approuver le projet d'avenant n° 6 à la DSP SDRT.07.182, concernant l'exploitation du réseau de transports réguliers de voyageurs,
- d'autoriser le Président à signer cet avenant à intervenir avec la société TVS, titulaire du marché.

★★★★★★

Rapport 14/03/2013

Rapport d'activités 2012 et Perspectives 2013 du service Assainissement

Ce rapport est présenté par M. Christian LE DENMAT.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver le rapport d'activités 2012 et les perspectives 2013 du service Assainissement, tel que présenté au rapport.

★★★★★★

Rapport 15/03/2013

Rapport d'activités 2012 et Perspectives 2013 du service Clientèle eau et assainissement

Ce rapport est présenté par M. Christian LE DENMAT.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver le rapport d'activités 2012 et les perspectives 2013 du service Clientèle Eau et Assainissement, tel que présenté au rapport.

★★★★★★

Rapport 16/03/2013

Compte administratif 2012 du budget annexe de l'Assainissement

Ce rapport est présenté par M. Jean-Jacques CHOLET.

Le vote est effectué par M. Pascal LEHONGRE, Premier Vice-Président.

Monsieur le Président ne prend pas part au vote.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ✓ d'approuver le rapport de présentation générale du compte administratif 2012 du budget annexe de l'Assainissement ;

✓ d'approuver le bilan global de l'exercice 2012 :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		Restes à réaliser
	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	
RECETTES	3 152 191 €	3 148 632.99 €	13 087 039 €	6 247 315.55 €	3 948 089 €
DEPENSES	3 152 191 €	1 395 078.01 €	13 087 039 €	8 418 941.00 €	3 075 418 €
BALANCE					
Excédent		1 753 554.98 €			872 671.00 €
Besoin de financement				2 171 625.45 €	
Besoin TOTAL de financement				1 298 954.45 €	

✓ d'approuver l'affectation du résultat du compte administratif 2012 du budget annexe de l'Assainissement, comme suit :

	Résultat de la section		
	Avant affectation	Affectation du résultat	Après affectation
FONCTIONNEMENT			
Excédent	1 753 554.98 €	-1 298 954.45 €	454 600.53 €
Besoin de financement			
INVESTISSEMENT			
Excédent			
Besoin de financement	1 298 954.45 €	1 298 954.45 €	0.00 €

L'excédent de 454 600.53 € sera repris au budget primitif 2013.

★★★★★★

Rapport 17/03/2013
APCP 201104 "assainissement – STEP Ste Colombe" – révision

Ce rapport est présenté par M. Jean-Jacques CHOLET.
 Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de réviser l'autorisation de programme suivante :
 ✓ **n° 201104 – Assainissement – STEP Sainte-Colombe**

Montant total et répartition des crédits de paiement :

Année	Montant
2011	62 000 €
2012	3 000 €
2013	11 000 €
2014	635 500 €
TOTAL	711 500 €

★★★★★★

Rapport 18/03/2013**APCP 201105 "assainissement – 7^{ème} tranche Gadencourt / Hécourt" – révision**

Ce rapport est présenté par M. Jean-Jacques CHOLET.
Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de réviser l'autorisation de programme suivante :
✓ **n° 201105 – Assainissement – 7^{ème} tranche Gadencourt-Hécourt**

Montant total et répartition des crédits de paiement :

Année	Montant
2011	52 500 €
2012	32 000 €
2013	20 500 €
2014	1 030 000 €
2015	1 040 000 €
TOTAL	2 175 000 €

★★★★★

Rapport 19/03/2013**APCP 201109 "assainissement – rue Pasteur" – révision**

Ce rapport est présenté par M. Jean-Jacques CHOLET.
Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de réviser l'autorisation de programme suivante :
✓ **n° 201109 – Assainissement – rue Pasteur**

Montant total et répartition des crédits de paiement :

Année	Montant
2011	7 087 €
2012	40 915 €
2013	319 998 €
2014	526 200 €
2015	220 800 €
TOTAL	1 115 000 €

★★★★★

Rapport 20/03/2013**APCP 201112 – « assainissement – autosurveillance des bassins de collecte » – révision**

Ce rapport est présenté par M. Jean-Jacques CHOLET.
Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de réviser l'autorisation de programme suivante :
✓ **n° 201112 – Assainissement – Autosurveillance des bassins de collecte**

Montant total et répartition des crédits de paiement :

Année	Montant
2011	22 000 €
2012	30 000 €
2013	165 000 €
TOTAL	217 000 €



Rapport 21/03/2013

**APCP 201205 – « assainissement – La Chapelle-Réanville, transfert Saint-Marcel »
révision**

Ce rapport est présenté par M. Jean-Jacques CHOLET.
Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de réviser l'autorisation de programme suivante :
✓ ***n° 201205 – Assainissement – La Chapelle-Réanville, transfert Saint-Marcel***

Montant total et répartition des crédits de paiement :

Année	Montant
2012	51 400 €
2013	1 196 000 €
TOTAL	1 247 400 €



Rapport 22/03/2013

APCP 201206 – « assainissement – Poste de refoulement à Aigleville » - révision

Ce rapport est présenté par M. Jean-Jacques CHOLET.
Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de réviser l'autorisation de programme suivante :
✓ ***n° 201206 – Assainissement – Poste de refoulement à Aigleville***

Montant total et répartition des crédits de paiement :

Année	Montant
2012	43 756 €
2013	396 636 €
TOTAL	440 392 €



Rapport 23/03/2013

APCP 201207 – « assainissement – Chemin de Mantes à Pacy-sur-Eure » - révision

Ce rapport est présenté par M. Jean-Jacques CHOLET.
Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de réviser l'autorisation de programme suivante :
✓ ***n° 201207 – Assainissement – Chemin de Mantes à Pacy-sur-Eure***

Montant total et répartition des crédits de paiement :

Année	Montant
2012	7 448 €
2013	0 €
2014	0 €
2015	198 650 €
TOTAL	206 098 €

★ ★ ★ ★ ★

Rapport 24/03/2013
APCP 201208 – « assainissement – Réhabilitation du poste de refoulement à Saint-Just » - révision

Ce rapport est présenté par M. Jean-Jacques CHOLET.
Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de réviser l'autorisation de programme suivante :
✓ **n° 201208 – Assainissement – Réhabilitation du poste de refoulement à Saint-Just**

Montant total et répartition des crédits de paiement :

Année	Montant
2012	4 173 €
2013	125 827 €
TOTAL	130 000 €

★ ★ ★ ★ ★

Rapport 25/03/2013
APCP 201209 – « assainissement – Canalisation des bords de Seine II » - révision

Ce rapport est présenté par M. Jean-Jacques CHOLET.
Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de réviser l'autorisation de programme suivante :
✓ **n° 201209 – Assainissement – Canalisation des bords de Seine II**

Montant total et répartition des crédits de paiement :

Année	Montant
2012	50 000 €
2013	80 000 €
2014	1 590 000 €
2015	2 110 000 €
TOTAL	3 830 000 €

★ ★ ★ ★ ★

Rapport 26/03/2013
Budget primitif 2013 du budget annexe de l'Assainissement

Ce rapport est présenté par M. Jean-Jacques CHOLET.
Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver le projet de budget primitif 2013 du budget annexe de l'assainissement qui s'équilibre en section d'exploitation à 2.925.412 € et en section d'investissement à 12.565.787 €.

★ ★ ★ ★ ★

Ce rapport est présenté par M. Jean-Jacques CHOLET.

Le vote est effectué par M. Pascal LEHONGRE, Premier Vice-Président.
Monsieur le Président ne prend pas part au vote.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ✓ d'approuver le rapport de présentation générale du compte administratif 2012 du budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) ;
- ✓ d'approuver le bilan global de l'exercice 2012 :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Restes à réaliser
RECETTES	1 055 098 €	312 130.84 €	16 274 €	5 750.00 €	0 €
DEPENSES	1 055 098 €	323 095.96 €	16 274 €	15 628.99 €	0 €
BALANCE	Excédent	- €			
	Besoin de financement	10 965.12 €		9 878.99 €	
	Besoin TOTAL de financement			9 878.99 €	

- ✓ d'approuver l'affectation du résultat du compte administratif 2012 du budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif, comme suit :

	Résultat de la section		
	Avant affectation	Affectation du résultat	Après affectation
FONCTIONNEMENT			
Excédent			
Besoin de financement	10 965.12 €		10 965.12 €
INVESTISSEMENT			
Excédent			
Besoin de financement	9 878.99 €		9 878.99 €

Ces déficits seront repris au budget primitif 2013.

★★★★★

Rapport 28/03/2013**Budget primitif 2013 du budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)**

Ce rapport est présenté par M. Jean-Jacques CHOLET.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver le projet de budget primitif 2013 du budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) qui s'équilibre en section d'exploitation à 970.000 € et en section d'investissement à 11.379 €.

★★★★★

Rapport 29/03/2013**Compte administratif 2012 du budget annexe Eau potable en régie**

Ce rapport est présenté par M. Jean-Jacques CHOLET.

Le vote est effectué par M. Pascal LEHONGRE, Premier Vice-Président.

Monsieur le Président ne prend pas part au vote.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ✓ d'approuver le rapport de présentation générale du compte administratif 2012 du budget annexe de l'Eau en régie ;
- ✓ d'approuver le bilan global de l'exercice 2012 :

		FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
		Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Restes à réaliser
RECETTES		8 282 636 €	8 100 186.58 €	3 303 949 €	2 067 650.52 €	261 431 €
DEPENSES		8 282 636 €	6 903 266.80 €	3 303 949 €	2 644 199.34 €	429 375 €
BALANCE	Excédent		1 196 919.78 €			
	Besoin de financement				576 548.82 €	167 944.00 €
	Besoin TOTAL de financement				744 492.82 €	

- ✓ d'approuver l'affectation du résultat du compte administratif 2012 du budget annexe de l'Eau en régie, comme suit :

Résultat de la section			
	Avant affectation	Affectation du résultat	Après affectation
FONCTIONNEMENT			
Excédent	1 196 919.78 €	-744 492.82 €	452 426.96 €
Besoin de financement			
INVESTISSEMENT			
Excédent			
Besoin de financement	744 492.82 €	744 492.82 €	0.00 €

L'excédent de 452 426.96 € sera repris au budget primitif 2013.



Rapport 30/03/2013

APCP 201113 – « eau en régie – schéma directeur d'adduction d'eau potable » - révision

Ce rapport est présenté par M. Jean-Jacques CHOLET.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de réviser l'autorisation de programme suivante :

✓ **n° 201113 – Eau en régie – schéma directeur d'adduction d'eau potable**

Montant total et répartition des crédits de paiement :

Année	Montant
2011	78 500 €
2012	82 047 €
2013	133 753 €
2014	70 000 €
TOTAL	364 300 €



Rapport 31/03/2013

APCP 201301 – « eau en régie – interconnexion Saint-Marcel / Saint-Just » - création

Ce rapport est présenté par M. Jean-Jacques CHOLET.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de créer l'autorisation de programme suivante :

✓ **n° 201301 – Eau en régie – interconnexion Saint-Marcel / Saint-Just**

Montant total et répartition des crédits de paiement :

Année	Montant
2013	105 000.00 €
2014	195 000.00 €
TOTAL	300 000.00 €



Rapport 32/03/2013

APCP 201302 – Eau en régie – rénovation station Les Ajoux » - création

Ce rapport est présenté par M. Jean-Jacques CHOLET.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de créer l'autorisation de programme suivante :

✓ **n° 201302 – Eau en régie – rénovation station Les Ajoux**

Montant total et répartition des crédits de paiement :

Année	Montant
2013	75 000.00 €
2014	425 000.00 €
TOTAL	500 000.00 €



Rapport 33/03/2013
Budget primitif 2013 du budget annexe de l'Eau potable en régie

Ce rapport est présenté par M. Jean-Jacques CHOLET.
 Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver le projet de budget primitif 2013 du budget annexe de l'Eau en régie qui s'équilibre en section d'exploitation à 8.203.626 € et en section d'investissement à 3.569.503 €.

★ ★ ★ ★ ★

Rapport 34/03/2013
Compte administratif 2012 du budget annexe de l'Eau potable en affermage

Ce rapport est présenté par M. Jean-Jacques CHOLET.

Le vote est effectué par M. Pascal LEHONGRE, Premier Vice-Président.
 Monsieur le Président ne prend pas part au vote.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ✓ d'approuver le rapport de présentation générale du compte administratif 2012 du budget annexe de l'Eau en affermage ;
- ✓ d'approuver le bilan global de l'exercice 2012 :

		FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
		Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Restes à réaliser
RECETTES		839 772 €	852 940.61 €	628 954 €	390 754.01 €	60 334.00 €
DEPENSES		839 772 €	671 258.23 €	628 954 €	146 607.33 €	43 104.00 €
BALANCE	Excédent		181 682.38 €		244 146.68 €	17 230.00 €
	Besoin de financement					
	Besoin TOTAL de financement					
	Excédent TOTAL de financement				261 376.68 €	

- ✓ d'approuver l'affectation du résultat du compte administratif 2012 du budget annexe de l'Eau en affermage, comme suit :

	Résultat de la section		
	Avant affectation	Affectation du résultat	Après affectation
FONCTIONNEMENT			
Excédent	181 682.38 €		181 682.38 €
Besoin de financement			
INVESTISSEMENT			
Excédent	261 376.68 €		261 376.68 €
Besoin de financement			

Ces excédents seront repris au budget primitif 2013.

★ ★ ★ ★ ★

Rapport 35/03/2013

Budget primitif 2013 du budget annexe de l'Eau potable en affermage – subvention exceptionnelle au budget eau en régie

Ce rapport est présenté par M. Jean-Jacques CHOLET.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver le versement d'une subvention d'équipement exceptionnelle de 200.000 € du budget annexe Eau en affermage au budget annexe Eau en régie.

★ ★ ★ ★ ★

Rapport 36/03/2013

Budget primitif 2013 du budget annexe de l'Eau potable en affermage

Ce rapport est présenté par M. Jean-Jacques CHOLET.

En réponse à M. Guillaume GUIBET, M. CHOLET confirme que la gestion en régie s'étendra au fur et à mesure que les contrats de DSP arriveront à leur terme.

M. Philippe NGUYEN THANH se réjouit de l'évolution de ce dossier et confirme que la ville Vernon votera favorablement pour ce rapport.

M. Jean-Luc LECOMTE se satisfait également du travail réalisé et de cette décision.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver le projet de budget primitif 2013 du budget annexe de l'Eau en affermage qui s'équilibre en section d'exploitation à 468.917 € et en section d'investissement à 575.773 €.

★ ★ ★ ★ ★

Rapport 37/03/2013

Rapport d'activités 2012 et Perspectives 2013 du service Transports

Ce rapport est présenté par M. André TURC.

M. Bernard PATIN regrette la suppression de l'arrêt « Eglantiers » et considère qu'il est anormal de voter des participations parentales pour les primaires et maternels alors que le budget présente un excédent.

M. TURC rappelle que la suppression de certains arrêts a entraîné la création de nouveaux. S'agissant des participations parentales, il précise que la gestion du transport va être désormais scindée puisqu'un budget annexe, propre au transport urbain, est créé cette année.

M. Guillaume GUIBET propose, au vu des résultats excédentaires, la gratuité des transports, de développer les lignes (revoir le cadencement ou en créer de nouvelles), et une éventuelle baisse de la taxe Transport.

M. André TURC précise que le Plan Local de Déplacement (PLD) doit être finalisé et que sa mise en place supposera des frais importants que l'on doit prévoir dès aujourd'hui.

M. CHOLET rappelle également que 57.000 € devront être reversés du budget principal au budget annexe du transport, dans le cadre de la refacturation de personnel. S'il est décidé d'appliquer la gratuité des transports, il faudra prévoir plus que cette somme au budget.

M. Jean-Luc LECOMTE demande qu'une réflexion soit menée sur le développement des transports en commun afin d'envisager, à terme, la gratuité des transports.

M. VOLPATTI insiste que le fait que le versement transport ne doit pas financer le transport scolaire et qu'une gratuité des transports n'est pas à l'ordre du jour.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à la majorité :

4 voix CONTRE : Messieurs Philippe NGUYEN THANH, Jean-Luc PIEDNOIR, Guillaume GUIBET, Jean-Luc LECOMTE.

- d'approuver le rapport d'activités 2012 et perspectives 2013 du service Transports, tel que joint au rapport,
- d'approuver le fait que la date limite de remise des dossiers d'inscription complets au service des transports scolaires de la CAPE est fixée au vendredi 12 juillet 2013. Les cartes de transport dont le dossier aura été déposé après cette date seront à retirer directement à la Cape, les cartes de transport ne seront plus envoyées par voie postale ; en outre, une pénalité de retard de 20€ sera appliquée (sauf présentation de justificatif d'un emménagement ou d'une affectation tardifs),
- de retenir les tarifs suivants en ce qui concerne les participations à demander aux autres collectivités pour lesquelles la Cape assure le transport d'élèves :

Elèves	Montant (en euros)
Grand Evreux Agglomération	170,00 €/ élève
Communauté de Communes de la Porte Normande	170,00 €/ élève
Communauté de Communes Eure Madrie Seine	170,00 €/ élève

- de retenir les montants suivants en ce qui concerne les parts parentales sur le territoire où la Cape est organisatrice de premier rang de transport scolaire :

Ecoles maternelles et primaires, collèges, lycées	
Par an pour un enfant inscrit	60,00 €
Par an pour le deuxième enfant inscrit	50,00 €
Par an pour le troisième enfant inscrit	40,00 €
Par an pour le quatrième enfant inscrit	30,00 €
Par an pour le cinquième enfant inscrit	20,00 €
Par an pour le sixième enfant inscrit	10,00 €
Par an à partir du septième enfant inscrit	Gratuit
Pour 2 trimestres	40,00 €
Pour 1 trimestre	25,00 €
Lycée pensionnaire	40,00 €
Duplicata de la carte	8,00 €
Pénalité de retard	20,00 €

★ ★ ★ ★ ★

Rapport 38/03/2013
Compte administratif 2012 du budget annexe du Transport

Ce rapport est présenté par M. Jean-Jacques CHOLET.

Le vote est effectué par M. Pascal LEHONGRE, Premier Vice-Président.
 Monsieur le Président ne prend pas part au vote.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ✓ d'approuver le rapport de présentation générale du compte administratif 2012 du budget annexe du Transport ;
- ✓ d'approuver le bilan global de l'exercice 2012 :

		EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		
		Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Restes à réaliser
RECETTES		4 440 234 €	4 610 556.44 €	491 272 €	288 861.24 €	15 000.00 €
DEPENSES		4 440 234 €	3 760 567.28 €	491 272 €	125 582.09 €	304 747.00 €
BALANCE	Excédent		849 989.16 €		163 279.15 €	
	Besoin de financement					289 747.00 €
	BesoinTOTAL de financement				126 467.85 €	

- ✓ d'approuver l'affectation du résultat du compte administratif 2012 du budget annexe du Transport, comme suit :

	Résultat de la section		
	Avant affectation	Affectation du résultat	Après affectation
EXPLOITATION			
Excédent	849 989.16 €	126 467.85 €	723 521.31 €
Besoin de financement			
INVESTISSEMENT			
Excédent			
Besoin de financement	126 467.85 €	126 467.85 €	0.00 €

L'excédent d'exploitation sera repris au budget primitif 2013.

★ ★ ★ ★ ★

Rapport 39/03/2013
Budget primitif 2013 du budget annexe du Transport Urbain

Ce rapport est présenté par M. André TURC.
Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à la majorité :

4 voix CONTRE : Messieurs Philippe NGUYEN THANH, Jean-Luc PIEDNOIR, Guillaume GUIBET, Jean-Luc LECOMTE.

- d’approuver le projet de budget primitif 2013 du budget annexe du Transport Urbain qui s’équilibre en section d’exploitation à 2.781.069 € et en section d’investissement à 819.224 €.

★★★★★★

Rapport 40/03/2013
Rapport d’activités 2012 et Perspectives 2013 du service Développement économique

Ce rapport est présenté par M. Yves ROCHETTE.
M. Philippe NGUYEN THANH fait part de son amertume quant au refus de la part de la CNAC, du projet MacArthurGlen. Il apporte son soutien au projet du LRBA et suggère une gestion directe par la Cape du site du Normandie Parc.

M. VOLPATTI confirme que la maîtrise d’œuvre et les travaux d’aménagement de la zone sud seront totalement assurés par la Cape.

M. Guillaume GUIBET considère qu’il faut favoriser l’accompagnement des jeunes créateurs d’entreprises. Peut-être des fonds d’aides pour ces implantations sont envisageables ? Ce domaine est à voir selon lui.

M. ROCHETTE informe avoir rencontré Eure Initiative ce jour et précise qu’un partenariat peut être effectivement envisagé dans ce domaine.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l’unanimité :

- d’approuver le rapport d’activités 2012 et perspectives 2013 du service Développement économique, tel que joint au rapport.

★★★★★★

Rapport 41/03/2013
Compte administratif 2012 du budget annexe du Normandie Parc

Ce rapport est présenté par M. Jean-Jacques CHOLET.

Le vote est effectué par M. Pascal LEHONGRE, Premier Vice-Président.
Monsieur le Président ne prend pas part au vote.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l’unanimité :

- ✓ d’approuver le rapport de présentation générale du compte administratif 2012 du budget annexe du Normandie Parc ;

✓ d'approuver le bilan global de l'exercice 2012 :

		FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
		Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Restes à réaliser
RECETTES		869 660 €	890 663.00 €	930 954 €	707 895.41 €	0 €
DEPENSES		869 660 €	25 405.51 €	0 €	0.00 €	0 €
BALANCE	Excédent		865 257.49 €		707 895.41 €	
	Besoin de financement					- €
	Excédent TOTAL de financement				707 895.41 €	

✓ d'approuver l'affectation du résultat du compte administratif 2012 du budget annexe du Normandie Parc, comme suit :

	Résultat de la section		
	Avant affectation	Affectation du résultat	Après affectation
FONCTIONNEMENT			
Excédent	865 257.49 €	-865 257.49 €	0.00 €
Besoin de financement			
INVESTISSEMENT			
Excédent	707 895.41 €	865 257.49 €	1 573 152.90 €
Besoin de financement			

Au 31 décembre 2012, le budget du Normandie Parc présente un excédent de financement.

Cet excédent sera repris au budget primitif 2013.

★★★★★

Rapport 42/03/2013
Budget primitif 2013 du budget annexe du Normandie Parc

Ce rapport est présenté par M. Jean-Jacques CHOLET.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver le projet de budget primitif 2013 du budget annexe du Normandie Parc qui s'équilibre en section d'exploitation à 836.000 €
- ✓ d'approuver la section d'investissement qui se présente en suréquilibre de la manière suivante :
 - ✓ Recettes : 1.718.952,41 €
 - ✓ Dépenses : 0 €

★★★★★

Rapport 43/03/2013
Compte administratif 2012 du budget annexe de l'Hôtel d'entreprises

Ce rapport est présenté par M. Jean-Jacques CHOLET.

Le vote est effectué par M. Pascal LEHONGRE, Premier Vice-Président.
 Monsieur le Président ne prend pas part au vote.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ✓ d'approuver le rapport de présentation générale du compte administratif 2012 du budget annexe de l'Hôtel d'entreprises ;
- ✓ d'approuver le bilan global de l'exercice 2012 :

		FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
		Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Restes à réaliser
RECETTES		276 094 €	263 234.90 €	173 002 €	22 788.92 €	0 €
DEPENSES		276 094 €	109 323.03 €	173 002 €	2 246.00 €	0 €
BALANCE	Excédent		153 911.87 €		20 542.92 €	
	Besoin de financement					
	BesoinTOTAL de financement					
	ExcédentTOTAL de financement				20 542.92 €	

- ✓ d'approuver l'affectation du résultat du compte administratif 2012 du budget annexe de l'Hôtel d'entreprises, comme suit :

	Résultat de la section		
	Avant affectation	Affectation du résultat	Après affectation
FONCTIONNEMENT			
Excédent	153 911.87 €		153 911.87 €
Besoin de financement			
INVESTISSEMENT			
Excédent	20 542.92 €		20 542.92 €
Besoin de financement			

Ces excédents seront repris au budget primitif 2013.

★★★★★★

Rapport 44/03/2013
Budget primitif 2013 du budget annexe de l'Hôtel d'entreprises

Ce rapport est présenté par M. Jean-Jacques CHOLET.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver le projet de budget primitif 2013 du budget annexe de l'Hôtel d'entreprises qui s'équilibre en section d'exploitation à 287.911 € et en section d'investissement à 187.897 €.

★★★★★★

Rapport 45/03/2013
Compte administratif 2012 du budget annexe de la Pépinière d'entreprises

Ce rapport est présenté par M. Jean-Jacques CHOLET.

Le vote est effectué par M. Pascal LEHONGRE, Premier Vice-Président.
 Monsieur le Président ne prend pas part au vote.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ✓ d'approuver le rapport de présentation générale du compte administratif 2012 du budget annexe de la Pépinière d'entreprises ;
- ✓ d'approuver le bilan global de l'exercice 2012 :

		FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		Restes à réaliser
		Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	
RECETTES		346 515 €	348 353.19 €	62 515 €	0.00 €	0 €
DEPENSES		346 515 €	259 983.16 €	62 515 €	0.00 €	0 €
BALANCE	Excédent		88 370.03 €			
	Besoin de financement					
	Besoin TOTAL de financement					
	Excédent TOTAL de financement					

- ✓ d'approuver l'affectation du résultat du compte administratif 2012 du budget annexe de la Pépinière d'entreprises, comme suit :

	Résultat de la section		
	Avant affectation	Affectation du résultat	Après affectation
FONCTIONNEMENT			
Excédent	88 370.03 €		88 370.03 €
Besoin de financement			
INVESTISSEMENT			
Excédent			
Besoin de financement			

Ces excédents seront repris au budget primitif 2013.

★★★★★

Rapport 46/03/2013
Budget primitif 2013 du budget annexe de la Pépinière d'entreprises

Ce rapport est présenté par M. Jean-Jacques CHOLET.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver le projet de budget primitif 2013 du budget annexe de la Pépinière d'entreprises qui s'équilibre en section d'exploitation à 164.620 € et en section d'investissement à 76.620 €.

★★★★★

Ce rapport est présenté par M. Jean-Jacques CHOLET.

Le vote est effectué par M. Pascal LEHONGRE, Premier Vice-Président.

Monsieur le Président ne prend pas part au vote.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ✓ d'approuver le rapport de présentation générale du compte administratif 2012 du budget annexe de la zone d'activités des Saules ;
- ✓ d'approuver le bilan global de l'exercice 2012 :

		FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
		Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Restes à réaliser
RECETTES		1 710 587 €	1 151 152.09 €	2 696 016 €	1 142 286.19 €	
DEPENSES		1 710 587 €	1 151 152.09 €	2 696 016 €	2 268 880.89 €	
BALANCE	Excédent		- €			
	Besoin de financement				1 126 594.70 €	- €
	BesoinTOTAL de financement				1 126 594.70 €	
	Excédent TOTAL de financement					

- ✓ d'approuver l'affectation du résultat du compte administratif 2012 du budget annexe de la zone d'activités des Saules, comme suit :

	Résultat de la section		
	Avant affectation	Affectation du résultat	Après affectation
FONCTIONNEMENT			
Excédent	0.00 €		0.00 €
Besoin de financement			
INVESTISSEMENT			
Excédent			
Besoin de financement	1 126 594.70 €	0.00 €	1 126 594.70 €

Ce budget présente un besoin de financement puisque son équilibre ne sera assuré que lors de la vente des terrains aménagés.

Ces résultats seront repris au budget primitif 2013.

★★★★★

Ce rapport est présenté par M. Jean-Jacques CHOLET.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à la majorité :

4 voix CONTRE : Messieurs Philippe NGUYEN THANH, Jean-Luc PIEDNOIR, Guillaume GUIBET, Jean-Luc LECOMTE

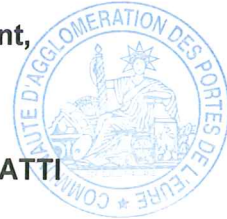
1 Abstention : Monsieur Jean-Claude MARY

- d'approuver le projet de budget primitif 2013 du budget annexe de la zone d'activités des Saules qui s'équilibre en section d'exploitation à 2.305.753 € *et en section d'investissement à 2.179.475,70 €.*

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 20h30.

Le Président,

Gérard VOLPATTI



	commission n° 1 Aménagement / ANRU / habitat / Politique de la Ville	commission n° 2 Développement économique & Tourisme	commission n° 3 Culture / Sports / Enfance & Jeunesse	commission n° 4 Eau & Assainissement / Bâtiments	commission n° 5 Environnement / Développement durable / Transports	commission n° 6 Finances / Affaires Générales
titulaires	Joseph PLACIER Michel DUVAL Michel CITHER Marie-Josèphe LIGIER Louis-Joseph HENRY Mauricette PERLY Jack COQUENTIN Dominique LE LOUEDEC Martial CHEVALLIER Jean-Luc PIEDNOIR Guillaume GUIBET Christian BIDOT Jean-Michel de MONICAULT Marc VANCAEYZEELE Jean-Pierre METAYER Jean-Marie PALAIS Philippe NGUYEN THANH Jean-Claude MARY Jean-Luc LECOMTE Yves ROCHETTE	Jean-Michel de MONICAULT Nicole NUYENS Alain GUENEAU Pierre DURO Jean-François GAFFIOT Jean-Louis PAUL Michel MARCHAND Jean-Marie PALAIS Marcel BENY Philippe NGUYEN THANH Yves ROCHETTE Daniel BOISARD Claude LANDAIS Didier HERBEAUX Céline MIRAUX Patrick HEITZ Cécile CARON Jean-Michel MAUREILLE	Pascal JOLLY Véronique SIPMA Cécile CARON Pieternella COLOMBE Jean-Yves HILLION Pascal LEHONGRE Céline MIRAUX Michel MENARD Michel CITHER Jocelyne RIDARD Claude BRICOUT Marcel BENY Christian BIDOT	Michel MENARD Maurice LEVACHER Jocelyne RIDARD Joseph RENARD Daniel BOISARD Claude LANDAIS Claude BRICOUT Christian LE DENMAT Patrick HEITZ Moïse LEVASSEUR Jean-Luc LECOMTE Claude ANSEAUME Lucien TESQUET Nicole DELATRE Michel DUVAL Guillaume GRIMM Jacques POUCHIN Véronique SIPMA Jean-Jacques CHOLET Jean-Yves HILLION Louis-Joseph HENRY Lorraine FERRE	Nicole DELATRE Guillaume GRIMM Jacques POUCHIN Fernando ALVES Didier HERBEAUX André TURC Marc VANCAEYZEELE Jean-Pierre METAYER Jean-Michel MAUREILLE Jean-Claude MARY Nicole NUYENS Gilbert NOEL Michel MARCHAND Jean BONNAFOUS Pieternella COLOMBE Dominique LE LOUEDEC Claude ANSEAUME Lysianne ELIE-PARQUET Gérard FRESLON Lorraine FERRE	Gilbert NOEL Jean BONNAFOUS Jean-Jacques CHOLET Pierre ROUGEOT Jean-Luc PIEDNOIR Lysianne ELIE-PARQUET Joseph RENARD Alain GUENEAU Pascal JOLLY Pierre DURO Jean-Louis PAUL Mauricette PERLY Christian LE DENMAT Martial CHEVALLIER Moïse LEVASSEUR Lucien TESQUET Pascal LEHONGRE Guillaume GUIBET
	20	18	13	22	20	18
suppléants	Pascal DUGUAY Luc HEBERT Jean-François GAFFIOT F FAULQUE de JONQUIERES Bernard PATIN Isabelle BESSAC Daniel BRETON Olivier BRUERE Armelle DEWULF Olivier JOLY Hélène SEGURA Christian ROUSSEAU Isabelle DUPONQ	Alain PLEGE François LAMY Vincent COURTOIS Hélène DUMUR Jacqueline POTEL Michel BRICOUT Jean-Luc MAUBLANC Xavier AGUSTI Hélène SEGURA Isabelle DUPONQ Geneviève CAROF Luc HEBERT Frédérique DAIGREMONT Henri BERGAMI Christian LEFEVRE Christelle JONOT Maryse AVICE Mohamed Ali ADRAOUI Gérard NININ Michel VERGNOL Isabelle MACE Christelle JONOT Maryse AVICE Mohamed Ali ADRAOUI Gérard NININ Michel VERGNOL Isabelle MACE Claudie ASMONTI Dominique BROSSEAU Sébastien VALLENGELIER	Geneviève CAROF Chantal SIMONETTI Jacky SABOURIN Olivier JOLY Philippe DESPRES Christian LEFEVRE Didier COURTAT Dominique BROSSEAU Marie BONNANS Michèle DUCARDONNET Maryse AVICE Mohamed Ali ADRAOUI Gérard NININ Michel VERGNOL Isabelle MACE Pierre LANCESTREMERE Alain PLEGE Hélène DUMUR Liliane HENRY F FAULQUE de JONQUIERES Pascal POISSON Daniel GABANOUI Marie-Paule BIDEAU Nathalie BAZIRE	Olivier BRUÈRE Armelle DEWULF Jean BARBIER Henri VENTROUX Claudie ASMONTI Philippe SAMSON Liliane HENRY Claude WOLFF Eric PICHOU Jean-Luc DELETRE Alain JOURDREN Pascal POISSON Claire LEMPERNESSE Christian ROUSSEAU Marc WEIPPERT Anne GRANIER Daniel GABANOUI Philippe DESPRES Yves DERAÈVE Serge CHAYE Gilbert CODA Pierre METROT	Isabelle BESSAC Bernard GUILLOIS Geneviève de SONNEVILLE Daniel BRETON Henri BERGAMI Gilbert BERNARDIN Yves DERAÈVE Christelle JONOT Pierre LANCESTREMERE Serge CHAYE Jean JOUAULT Jacky SABOURIN Pascal DUGUAY Jean BARBIER François LAMY Philippe SAMSON Jacqueline POTEL Didier COURTAT Eric PICHOU Jean-Luc DELETRE Michèle DUCARDONNET Alain JOURDREN Claire LEMPERNESSE Bernard PATIN Xavier AGUSTI Marc WEIPPERT Anne GRANIER Gilbert CODA Pierre METROT	Frédérique DAIGREMONT Chantal SIMONETTI Geneviève de SONNEVILLE Vincent COURTOIS Henri VENTROUX Michel BRICOUT Jean-Luc MAUBLANC Marie BONNANS Sébastien VALLENGELIER
	13	24	24	22	29	9
	33	42	37	44	49	27